

Le public aime qu'on le questionne, il sera servi

Moutier Depuis le 14 décembre et jusqu'au 2 février, le Musée jurassien des arts sert de lieu d'exposition à la Cantonale Berne Jura, accueillie comme chaque hiver par 11 institutions de la région.

Salomé Di Nuccio

Des strates de tapis rose bonbon incrustés à la pierre, de vieilles boiseries comme support à une bande dessinée, ou même une version de la langue de bœuf en moulage en sucre. Dame! En allant d'une salle à l'autre au Musée jurassien des arts, à Moutier, le visiteur est convié à se laisser surprendre, tout en explorant nouvellement des thèmes comme le confort fragile, la maternité, l'industrie alimentaire ou encore les pulsions criminelles. Comme 10 autres espaces culturels de la région, l'institution prévôtise sert, depuis le 14 décembre, de lieu d'exposition à la Cantonale Berne Jura, vitrine polychrome de l'offre artistique contemporaine des deux cantons précités.

Il y a comme une source inépuisable dans l'imaginaire des artistes. C'est la raison pour laquelle, chaque hiver, depuis 2011, la Cantonale déroule un large éventail de la production actuelle. Pour habiller les espaces contrastés du musée de Moutier, le jury de céans a retenu les œuvres de 29 artistes et duos. Ce qui représente une quarantaine de toiles à l'huile, installations, sculptures et autres ouvrages mixtes. Comme l'indique la conservatrice, Valentine Reymond, le public d'aujourd'hui a soif de démarches qui bousculent, entre la simplicité ingénieuse et la complexité déroutante. «On ressent que les gens se posent énormément de questions par rapport aux œuvres. Et comme ils apprécient beaucoup qu'on les aide à les voir différemment, nous avons toujours un très bon retour à la suite de nos visites commentées.»

Au travers de la touche vénusienne de la sélection prévô-



Dans la grande salle du musée, des pierres incrustées de tapis tufté jonchent le sol.

idd

toise, on ressent l'influence subtile d'un jury féminin, composé de Valentine Reymond et Mélanie Devaud, médiatrice au musée, ainsi que de l'artiste Océane Forsinetti, présidente du Club jurassien des arts. «Il y a aussi des portraits féminins parmi les œuvres qu'on a choisies», reconnaît la conservatrice, en montrant au passage deux peintures à l'huile troublantes de Seline Burn.

Jeune artiste de Lamboing, Nicolas Gigon a réduit en cendres 100 lettres d'amour manuscrites, qu'il a pris soin

de conserver dans une carafe en cristal. Le tout s'inscrit en reliques de ses états émotionnels endurés. «Ils invitent les spectateurs à s'interroger sur leur propre relation à l'amour et à leur vie privée», confie le concepteur.

On touche à la féminité et à l'intimité, oui, mais aussi, entre autres, à la violence et aux souffrances. Et si la littérature devenait remède? Dans l'armoire à pharmacie du Bernois Peter Wüthrich, les médicaments ont pour appellations des ouvrages célèbres. On panse ses plaies

avec «L'Ecume des jours» de Boris Vian; on abaisse sa fièvre grâce à «Boule de Suif» de Maupassant.

Environ 1000 visiteurs

Plateforme promotionnelle pour plasticiens inspirés, cette exposition saisonnière profite aussi aux environnements qui l'abritent. L'an passé, Valentine Reymond a compté le passage d'environ 1000 visiteurs. «Beaucoup de gens circulent et vont découvrir plusieurs lieux. On a du coup davantage de public qui vient des quatre coins

du canton de Berne.» Les habituelles visites-circuits en bus, quant à elles, sont aujourd'hui victimes de leur succès, et seront proposées désormais au nombre de quatre et non plus deux. «Bien que ce soit passablement prenant de silloner d'un musée à l'autre, on se rend vraiment compte que les gens restent réceptifs et recherchent cela.» Rappelons, qu'en l'espace d'une journée, ces parcours culturels mènent quelque 50 amateurs d'art vers une demi-douzaine de sites d'exposition. Pour la partie la

plus francophone de la Cantonale, l'itinéraire mène les intéressés entre Moutier et le Kunsthaus de Langenthal, en passant par Les Halles, à Porrentruy, l'espace La Nef, à Saint-Ursanne, le Centre d'art de Bienne, puis le Musée Franz Gertsch de Berthoud.

Info+: Visites-circuits: les 5 et 12 janvier 2025, entre 9h et 18h30. Infos et inscriptions sur www.musee-moutier.ch Visite commentée en présence des artistes le 15 janvier, entre 18h30 et 20h.

Un voyage musical au cœur de l'Abbatiale

Bellelay Le 22 décembre, la bâtisse accueillera un concert d'orgue hivernal, suivi d'une visite guidée et d'un vin chaud.

L'Abbatiale de Bellelay propose un concert d'orgue, le dimanche 22 décembre, dans une atmosphère hivernale, accompagné de vin chaud et de thé. Le programme musical, allant de la musique baroque à des sonorités contemporaines, comprendra des œuvres de Georg Muffat, Kurt Estermann, Heinrich Scheidemann, Carl Abel et Charles-Adrien Wettach.

Ce récital, d'une durée d'environ 30 minutes, offrira également l'opportunité d'approcher les instruments de

près. Ce concert clôturera la série des «Concerts au balcon», donnée par des organistes locaux tout au long de l'année.

Avant le concert, une visite guidée de l'Abbatiale et de ses alentours sera menée par Jean-Marc Droz, guide pour Grand Chasseral Tourisme, à 13h. Le concert, suivi d'un vin chaud, débutera à 14h30. L'entrée est libre, avec une collecte à la fin.

Le site est accessible en transport public, avec des bus desservant «Bellelay Le Domaine» jusqu'à 18h34. *c-ajr*



Antonio Garcia laissera aller ses doigts sur les touches des orgues de Bellelay.

Abbatiale de Bellelay

Davantage de travail avec l'arrivée de 7200 âmes

Transfert de Moutier Le Canton du Jura devra augmenter le nombre de magistrats pour répondre à la hausse inévitable des affaires à traiter.

Le Gouvernement jurassien propose d'augmenter de 2,2 EPT (emploi plein temps) la dotation des autorités judiciaires dès le 1er janvier 2026 pour un montant de 460'000 francs. Le transfert de la commune de Moutier nécessitera de renforcer les rangs du pouvoir judiciaire, a souligné vendredi le canton du Jura. Le Tribunal cantonal, le Tribunal de première instance, le Ministère public et le Tribunal des mineurs ont donc été invités à chiffrer leurs besoins en

termes de personnel. Le Gouvernement soumet au Parlement une révision de la loi d'organisation judiciaire et un arrêté fixant les effectifs des juges et des procureurs.

L'adaptation du nombre de magistrats consécutive à l'arrivée de la cité prévôtise a aussi été l'occasion pour le Gouvernement de mener une réflexion sur la détermination des effectifs de procureurs et de juges attribués aux autorités judiciaires. *ats*